

■ **Vensa SA**, à Ecublens (VD), chemin des Champs-Courbes 15. Nouvelle société anonyme. Statuts: 25 mars 2002. But: commercialisation, location, installation, maintenance et exploitation de systèmes de télé-sécurité, ainsi que commercialisation, location de prestations de télésurveillance et tout activité y relative. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature selon convention du 25 mars 2002: matériel technique pour CHF 122'075.25, accepté pour ce prix; en contrepartie, il est remis 100 actions nominatives de CHF 1'000, le solde de CHF 22'075.25 constituant une créance des apporteurs contre la société. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Frédéric Henry, de France, à Saint-Sulpice (VD), président, Paul-François Saugy, de Rougemont, à Lausanne, secrétaire, et Luc Sergy, de Burtigny, à Chardonne, tous trois avec signature collective à deux. Réviseur: Dr. Röthlisberger AG, à Berne.

Journal no 3395 du 27.03.2002
(00411274 / CH-550.1.029.196-3)